

**DECLARATION DU GABON**  
**A l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Viet Nam**  
*(Genève le 5 février 2014)*

**Monsieur le Président,**

Le Gabon salue chaleureusement la délégation du Viet Nam conduite par....et la remercie pour la présentation de son rapport national devant le Groupe de travail sur l'EPU dans le cadre de ce second cycle.

Ma délégation se félicite de ce que le Viet Nam a adhéré ou ratifié un nombre important d'instruments juridiques internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme et des libertés.

La délégation gabonaise se réjouit de l'adoption par le Viet Nam d'un certain nombre de dispositions législatives en vue de mieux promouvoir et protéger les droits de ses citoyens, à savoir : la loi relative aux personnes handicapées en 2010 et la loi relative à la lutte contre la traite des êtres humains en 2011. De même, le Gabon salue également la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation nationale pour tous 2003-2015.

En revanche, ma délégation tient à relever qu'il subsiste encore un certain nombre de défis pour lesquels ce pays est invité à accorder une attention particulière. C'est pourquoi le Gabon voudrait formuler au Viet Nam les deux recommandations suivantes :

- 1) Ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- 2) Lever ses réserves à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et prendre des mesures appropriées en vue de lutter plus efficacement contre les stéréotypes discriminatoires.

Pour terminer, le Gabon souhaite plein succès au Viet Nam dans la mise en œuvre des recommandations issues de ce 2<sup>e</sup> cycle d'EPU.

**Je vous remercie.**